

Berne et Münsingen, le 26 juin 2026

Le Centre Psychiatrique Universitaire de Berne est opérationnel.

Les Services psychiatriques universitaires de Berne (SPU) SA et le Centre psychiatrique Münsingen SA (CPM) fusionneront le 1^{er} juillet 2026 pour devenir le Centre Psychiatrique Universitaire de Berne SA (UPZ). Cette fusion ouvre la voie à des soins psychiatriques modernes, intégrés et de grande qualité dans le canton de Berne et dans les régions limitrophes.

Le 1^{er} juillet 2026 marquera un tournant pour les soins psychiatriques dans le canton de Berne. Les Services psychiatriques universitaires de Berne (SPU) SA et le Centre psychiatrique de Münsingen SA (CPM) ont été réunis en un Centre Psychiatrique Universitaire de Berne SA (UPZ). Les dénominations précédentes, SPU et CPM, ne seront plus utilisées.

Cette fusion permettra de regrouper les compétences des deux entités. Elle ouvre la voie vers une prise en charge psychiatrique moderne, intégrée et de haute qualité dans le canton de Berne et dans les régions limitrophes. Parmi les autres objectifs principaux, on peut citer l'amélioration durable de la rentabilité, le regain d'attractivité sur le marché de l'emploi et le renforcement de l'enseignement et de la recherche du centre universitaire.

Le Conseil-exécutif du canton de Berne a approuvé la fusion en octobre 2025. Avant de préparer la fusion, on a attendu que la situation financière des entreprises soit stabilisée et que les conditions pour former une entreprise commune soient réunies.

Continuité pour les patient·e·s

Pour les patient·e·s, les médecins référent·e·s et les organisations partenaires, l'inauguration de l'UPZ ne change rien dans un premier temps. Les sites et les prestations des anciens SPU et CPM ne changent pas. Les numéros d'urgence sont également conservés. Les références ont toujours lieu selon les mêmes canaux et sites.

L'UPZ a deux adresses principales : Bolligenstrasse à Berne et Hunzigenallee 1 à Münsingen, et compte 14 autres sites dans le canton de Berne.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'UPZ sur le nouveau site Internet : www.upz-bern.ch.

Après la fusion, l'intégration

La date d'inauguration marque le début de la phase d'intégration de la nouvelle entreprise. Au cours des prochaines années, les processus, systèmes et structures seront progressivement harmonisés. L'objectif est de réunir les points forts des deux organisations et d'améliorer encore la collaboration entre les sites et les domaines spécialisés. Les offres des SPU et du CPM sont réparties en quatre domaines cliniques. En réhabilitation psychiatrique également, les offres sont regroupées sous une nouvelle direction médico-sociale wita. Parallèlement, des projets de développement et d'harmonisation sont mis en œuvre,

notamment l'introduction d'un système commun de gestion de la qualité à partir de 2027 ainsi que le regroupement des processus dans les domaines des ressources humaines et de l'informatique.

Après le 1^{er} juillet 2026, l'UPZ occupera toujours les deux principaux sites de Berne et de Münsingen. Différentes variantes pour la future infrastructure sont à l'étude avec le canton de Berne.

Barbara Schunk est CEO

Barbara Schunk est CEO de l'UPZ. Elle a repris cette fonction lors du départ à la retraite de Sepp Müller, qui avait démissionné de son poste de CEO des SPU fin mai 2026. « Je suis heureuse de faire le lien entre deux cultures et de créer une nouvelle structure avec des collaboratrices, des collaborateurs et des partenaires dans le but d'apporter une contribution importante aux soins psychiatriques dans le canton de Berne », déclare Barbara Schunk. Christoph Egger, président du conseil d'administration de l'UPZ, ajoute : « l'UPZ sera un centre universitaire de santé mentale fort, qui rayonne au-delà de la région. L'enjeu désormais est d'organiser soigneusement l'intégration, d'assurer la continuité des soins aux patientes et aux patients et de savoir saisir toutes les opportunités de cette fusion. »

Élection du conseil d'administration de l'UPZ

Le conseil d'administration de l'UPZ a été élu lors de l'assemblée générale du 22 juin 2026. La composition des conseils d'administration de SPU SA et de CPM SA n'avait pas beaucoup évolué depuis 2024. Le Dr méd. Jean-Marc Lüthi ne s'est pas représenté et quitte le conseil d'administration. Le Dr méd. Stefan Hunziker a été élu pour la première fois au conseil d'administration. Simon Meier a été élu vice-président.

Composition du conseil d'administration de l'UPZ :

- Dr Christoph B. Egger, président
- Simon Meier, vice-président
- Marie-Theres Caratsch
- Dr méd. Stefan Hunziker
- Thomas Keller
- Tessa Müller
- Prof. Dr Virginia Richter (rectrice de l'Université de Berne, siège d'office)
- Sarah Schläppi
- Prof. Dr méd. Erich Seifritz

Le plus grand hôpital universitaire pour la santé mentale du canton de Berne

Le Centre psychiatrique universitaire de Berne (UPZ) est le premier hôpital universitaire de santé mentale du canton de Berne. L'UPZ offre des soins complets et cohérents à tout âge, des traitements mobiles, ambulatoires et en clinique de jour aux traitements stationnaires, en passant par la réadaptation et la réintégration. Il associe les soins à la recherche, à l'enseignement et à l'innovation. Il continue de perfectionner les diagnostics et les traitements. L'offre est complétée par des prestations spécialisées telles que la psychiatrie forensique et les services de conseil et de liaison avec les hôpitaux somatiques et d'autres institutions. L'UPZ emploie 2895 collaboratrices et collaborateurs qui exercent 206 métiers.

Pour tout renseignement :

medien@upz-bern.ch

Tél. 058 630 82 50

Annexes :

→ Photo de la nouvelle signalisation sur le site de l'UPZ à Bolligenstrasse Berne